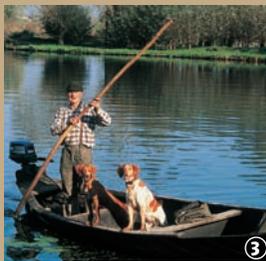




Le pays de la grenouille

Frontière entre le Nord et le Pas-de-Calais, le marais audomarois trouve son origine à l'époque Gallo-romaine. La mer s'engouffrait alors jusqu'à Watten et Saint-Omer était un port actif. Suite à l'érosion et aux changements climatiques, la mer s'est retirée et Watten culmine à 72 m d'altitude. De ce point, s'étendent à perte de



Marais de Nieurllet.



Marais de Nieurllet. Habitat traditionnel.



Grenouille verte.

La flore est également riche en pigamon, stratiote, utriculaire... Bouillonnant de vie, le site fait l'objet de toutes les attentions de la part du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale avec la participation des Départements du Nord et du Pas-de-Calais qui contribuent, entre autres, à sa protection foncière.

vue l'Aa, le canal de Bourbourg et le canal de la Haute-Colme. Sur ces terres, riches en tourbes, l'Homme a façonné un paysage composé d'étangs, de fossés, de prairies, de parcelles de maraîchage et d'alignement de saules ; donc des terres propices à la culture. Le site de Romelaere, ancienne zone d'exploitation classée aujourd'hui en Réserve Naturelle Volontaire sur 82 hectares, accueille une quantité d'oiseaux nicheurs et hivernants tels que les cormorans, butors, blongios, canards, busards des roseaux et passereaux des roselières. Au printemps, le marais est animé par le coassement des batraciens.



Facade flamande

à PIED dans le NORD

Pays de Flandre



Une sélection des 30 plus belles balades

Toutes les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 Km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bavinchove : Randonnées équestres avec les écuries du Pays de Cassel (03.63.85.43.21)
Buyssechre : Eglise Hallekerque (03.28.68.69.78)
Cassel : Musée départemental de Flandre: 03.59.73.45.60 ; Le Petit musée du vieux Cassel (03.28.40.52.55) ; Jardins de la ferme des récollets (03.28.40.59.29)
Clairmarais et Nieurllet : Forêt domaniale, étang d'Harchelles, Grange Nature (03.21.38.52.95)
Nieurllet : Promenades en barque sur le marais flamand (03.21.88.19.00)
Esquelbecq : Brasserie Thiriez (03.28.62.88.44) ; balades avec ânes et à cheval; Maison du Westhoek, site de la Plaine au Bois, visite guidée de l'église St Folquin (03.28.62.88.57) ; atelier de poterie (03.28.20.73.82), balades à cheval (03.28.62.88.57)
Noordpeene : Maison de la bataille (03.28.40.67.36) – Village patrimonial
Watten : Eglise Saint Gilles, Site de l'Abbaye (03.21.88.27.78), Montagne de Watten - ancienne abbaye et moulin (03.21.88.27.78),
Rubrouck : Musée Guillaume de Rubrouck (Maison de la Mongolie) sur résa (06.84.68.09.81 / 03.28.43.06.60) et Village patrimonial.

Manifestations annuelles

Bollezeele : "Koolhof feest" (fête des jardins flamands) en mai (03.28.42.30.71)
Buyssechre : Fête du Bocage en juin (03.28.40.52.55)
Cassel : Carnaval d'hiver en février ; carnaval d'été avec les Géants le lundi de Pâques ; "Cassel Comemuses" en juin ; fête du moulin de Cassel ou "Casteel Meulen" en juillet ; festival de contes début juillet-fin août (03.28.40.52.55) Salon des antiquaires 2ème WE de septembre,

Esquelbecq : "Patate Feest" en août (03.28.62.88.57)

Merckeghem : Fête de la Saint-Hubert en oct (03.28.68.01.25)

Zegerscappel : Fête du pain en juin (03.28.62.88.57)

"Retables de Flandre" : les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78)

RDV Nature : découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59 ou sur le www.tourisme-nord.fr)

Hébergements-Restaurations

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT ou sur le www.tourisme-nord.fr.

Renseignements

Office de Tourisme de Cassel Horizons : 03.28.40.52.55, www.ot-cassel.fr
Office de Tourisme - Maison du Westhoek à Esquelbecq : 03.28.62.88.57, www.esquelbecq.com
Office de Tourisme de Watten : 03.21.88.27.78, <http://krixto.free.fr/watten>
Office du Tourisme du coin de l'Yser-Volckerinckhove : 03-28-62-07-73, <http://www.otducoindelyser.fr>

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
 6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
 Retrouvez toutes les infos sur les randonnées dans le Nord sur le site : www.rando-nord.fr
 Pour des informations générales sur le tourisme : www.tourisme-nord.fr



à PIED dans le NORD

Pays de Flandre



N° 6

Du Bocage au Marais Buyssechre, Nieurllet, Clairmarais (62)

(14 km - 3 h 30 à 4 h 40)



Paysage de l'Houtland, haie vive.

Randonnée Pédestre Du Bocage au Marais : 14 km

Durée : 3 h 30 à 4 h 40

Départ : église de Buyssechre

Balisage jaune

Cartes IGN : 2303 Est et 2303 Ouest

L'avis du randonneur :

Ce parcours, par sa longueur, s'adresse aux randonneurs avertis mais la grande variété de paysages de ce circuit récompense les efforts. Le bac à chaîne sera manipulé avec précaution ; en période de gel, il peut être bloqué.



Faites une halte dans un "café rando"

Liste et infos sur : www.tourisme-nord.fr



Iris sauvage.



Du Bocage au Marais

(14 km - 3 h 30 à 4 h 40)

Départ : église de Buysseure

Sur la façade de l'église, remarquez la plaque commémorative de la naissance de Tisje-Tasje (le colporteur Jean-Baptiste Vangrevelynge), ainsi que l'arbre de la Liberté (tilleul planté en 1848 au lendemain de la Révolution).

1 Face à l'église - hallekerque typique du 17eS - engagez-vous vers la gauche dans la Popelier Straete (rue des Peupliers). Après 30 m, prenez à gauche le Boeren Weg (chemin des Fermiers). Autrefois ce chemin était équipé de dalles rectangulaires qui émergeaient de l'eau et de la boue en mauvaise saison. Les riverains et particulièrement les fermiers empruntaient ce chemin pour se rendre au commerce local et à la messe en sautant d'une pierre à l'autre pour se déplacer

2 A l'extrémité de ce chemin, tournez à droite dans la Heuzel Straete (rue du Verglas). Prenez à gauche la West Houck Straete - rue du Coin de l'Ouest - goudronnée. Un peu plus loin, remarquez sur la gauche les signes runiques sur les deux pignons de la ferme et la disposition des bâtiments non jointifs avec leur ouverture - Hofstede.

3 Suivez à gauche le chemin de la Justice. Au bout, continuez à droite par le long de la Pauwer Straete - rue des Paons. Ce chemin se prolonge sur la route, goudronnée, de l'Aguénée sur 500m.

4 Au carrefour, allez tout droit pendant 200 m puis empruntez à gauche le chemin des Culottes qui descend jusqu'à un camping et une route. Laissez à gauche et à droite différents chemins, le tracé est commun avec le GR 128 balisé en rouge et blanc.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 200 400 m

5 Tournez à gauche puis, après 100 m, suivez à droite le chemin de jonction Nieurlet / Clairmarais. Il traverse le marais de Booneghem, composé de fossés et de prairies inondables

6 Traversez la rivière Le Zieue en empruntant le bac à chaîne, puis continuez à droite le long du cours d'eau. Vous longez la zone maraîchère du Bachelin. En cas de disfonctionnement du bac, contacter la Grange Nature 03 21 38 52 95. Suivez les indications "Grange Nature"

7 Laissez la Grange Nature sur votre droite et poursuivez le long du GR 128.

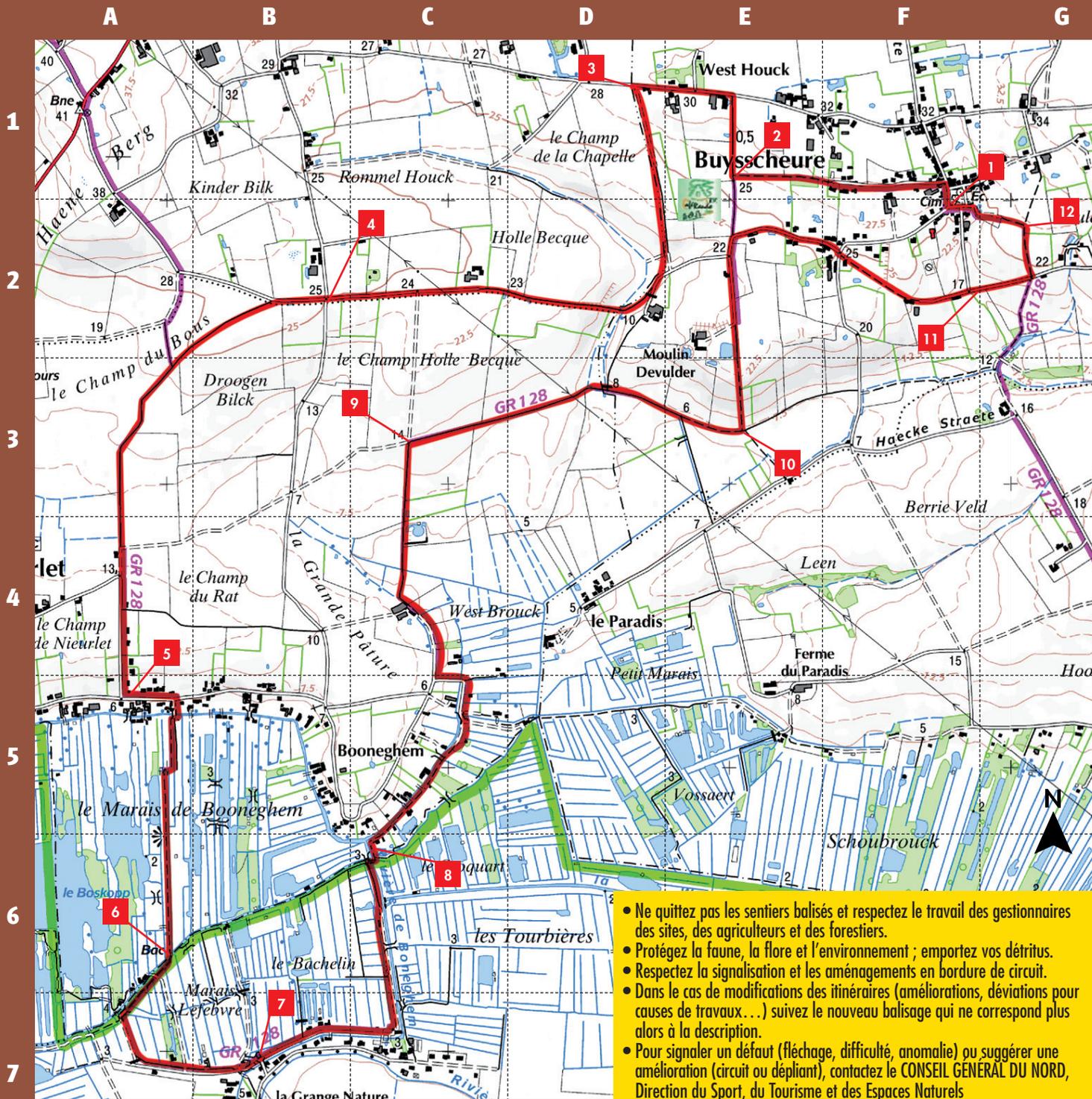
8 Franchissez la rivière par la passerelle métallique puis longez ainsi sur l'autre rive la rivière. Tournez à droite sur la route.

9 A l'intersection, suivez à droite le chemin de Saint-Omer.

10 A la sortie d'une section boisée, grimpez à gauche la Cuisine Straete. Sur la droite se trouvait autrefois le moulin Devulder. Continuez le long de la Pauwer Straete, goudronnée, qui oblique vers la droite. Au carrefour suivant, allez en face pour suivre, après les chicanes, la Langhemast Straete (rue du Long Tronc).

11 Continuez tout droit. Remarquez sur la droite la rangée d'arbres taillés en têtards. A l'intersection suivante, prenez à gauche la Papote Straete. En continuant sur une centaine de mètres, remarquez une ancienne chaumière restaurée.

12 Virez à gauche, en passant un tourniquet. Ce Chemin des Loups ramène au centre du village en passant devant une aire de repos et une mare traditionnelle.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GENERAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.59.73.58.16)

Circuit réalisé avec le concours de l'association Buysseure Bocage, du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

Ce programme a été financé par le Fond Européen de Développement Régional.

Extraits des cartes IGN 2303 Est et 2303 Ouest - Convention n° 9823/IGN - Copyright 2010